AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a créé une parcelle pédagogique présentant des éléments en faveur de la biodiversité.

Création d'une plateforme sur la biodiversité

Les membres de l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » accompagnés par des chasseurs et des agriculteurs du secteur de Berru se sont retrouvés le lundi 4 février sur une parcelle mise à disposition par Vincent Godin, agriculteur à Berru, pour planter différents aménagements favorables à la biodiversité. L'objectif pour l'association est d'utiliser cette parcelle de 23 ares comme un moyen de vulgariser les différentes techniques et aménagements qui peuvent être réalisés en Champagne crayeuse.

Lors de cette matinée, les participants ont réalisé différents aménagements comme une haie et différents îlots boisés. Au total, ce sont 90 arbres et arbustes qui ont été plantés. Cette plateforme sera complétée au printemps par la mise en place de micro-parcelles de jachères et de mélange de légumineuses favorables à la biodiversité.

La parcelle permet de mettre en évidence les différentes possibilités d'aménagements qui s'offrent aux agriculteurs avec l'association de différentes essences, les différents types de paillage (bois déchiqueté, bâches plastique ou biodégradable…).

Cette parcelle pédagogique se destine aux agriculteurs qui pourront découvrir les différents aménagements proposés, ainsi que des écoles et du grand public pour leur présenter le travail réalisé en faveur de la biodiversité. Des panneaux de présentations des différentes espèces et aménagements compléteront ce formidable outil de communication qui sera inauguré lors de l'assemblée générale de l'association courant juin.

À l'issue de la plantation, Benoît Collard, secrétaire général de l'association, a remercié tous les participants à cette matinée de plantation, notamment les chasseurs, très intéressés par le maintien d'éléments topographiques dans le paysages, mais aussi la fédération de la chasse et la Chambre d'agriculture pour leur soutien technique.

Crédit : DR

Les agriculteurs et les chasseurs plantent une haie sur la plateforme pédagogique.

Alexis Leherle
Animateur « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* »

En bref

Trame verte et bleue : les membres du Comité national nommés

Le Comité national de la trame verte et bleue, nommé par la ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, regroupe des représentants des associations et ONG environnementales, des employeurs, des salariés, des milieux professionnels, des usagers de la nature, des élus, et des experts scientifiques. Geneviève Gaillard, députée des Deux-Sèvres, en est la présidente. Bruno Genty, président de France nature environnement (FNE), est confirmé dans ses fonctions de vice-président, tout comme le président des Chambres d'agriculture, Guy Vasseur. Ce comité a pour vocation de « *dessiner des orientations nationales* », tandis que des comités régionaux « *doivent, sur cette base, préparer des schémas régionaux* » de cohérence écologique. Le but étant de « *renforcer les continuités écologiques et favoriser la biodiversité sur tous les territoires*», indique le communiqué du ministère de l'Écologie du 1er février.